



Conseil municipal

Législature 2015-2020
Délibération **D 168-2019**
Séance du 18 juin 2019

DELIBERATION

relative à l'annulation de la délibération D 80A-2017 du 23 mai 2017 – financement variante enterrée liaison L1

Vu la délibération D 80A-2017 votée par le Conseil municipal le 23 mai 2017, relative à la participation de la Commune de Plan-les-Ouates au financement de la liaison L1 dans sa variante enterrée et sans accroche sur la route de Saconnex-d'Arve pour un montant de 5 500 000 F,

Vu que ce projet n'a pas pu aboutir au niveau cantonal,

conformément à la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 20 oui (unanimité)

1. D'annuler la délibération D 80A-2017 votée par le Conseil municipal le 23 mai 2017, relative à la participation de la Commune de Plan-les-Ouates au financement de la liaison L1 dans sa variante enterrée et sans accroche sur la route de Saconnex-d'Arve pour un montant de 5 500 000 F.